

## La Violence conjugale à l'égard des femmes : les manifestations, les causes et les impacts. Tunis Bizerte un exemple appliqué

Dr. Hilel Souidi

Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis

### Résumé

*La violence conjugale à l'égard des femmes s'inscrit dans les rapports sociaux entre les sexes. Elle se base sur un rapport de domination. C'est une sorte d'abus de pouvoir chez l'agresseur qui cause un sentiment d'indignité, d'insécurité, d'puissance, et d'isolement chez la victime.*

*Nous avons choisi de traiter la violence conjugale à l'égard des femmes, car il est en relation directe avec les changements de la société et c'est l'une des principales causes de la fragmentation des relations familiales.*

**Mots Clés :** Violence, femme battue, Mari agresseur, relation sociale, société

### ملخص:

إن العنف الموجه ضد المرأة يجد صداة في العلاقات الاجتماعية الراقية، ومحوره الأساسي الصراع بين الجنسين تتخلله علاقات الهيمنة على مستوى الروابط الأسرية، تصح من خلاله عبارة نوع من سوء المعاملة من طرف الإنسان المتسلط، محوره الأساسي إحساس بانعدام الأخلاق، غياب الأمن، العجز الكلي والعزلة عند الضحية.

على هذا الأساس قمنا باختيار دراسة حول العنف الموجه ضد المرأة نظرا لأهميته من جهة بقدر ما هو في علاقة وطيدة ومباشرة بكل التحولات المجتمعية التي تعتبر واحدة من أهم الركائز الأساسية للعلاقات الأسرية.

**الكلمات المفتاحية:** العنف، المرأة المعنفة، زوج عدواني، العلاقات الأسرية، المجتمع.

## Introduction générale

*La violence est considérée comme un phénomène social qui existe partout dans le monde. C'est un acte de maltraitance ou d'agression qui touche de plus en plus les personnes dans toutes les sociétés.*

*Les femmes se trouvent d'avantage Victimes de différentes formes de Violence (Violence familiale, Conjugale, Physique, Psychologique, Sexuelle, Verbale et économique etc.)*

*Notre recherche a jailli d'une expérience significative d'une personne très proche. C'est elle qui nous a motivés profondément pour faire ce travail. Nous avons remarqué plusieurs cas victimes de la violence conjugale dans notre entourage familial et les impacts de ce phénomène sur les enfants au niveau de ses relationnels. C'est la raison pour laquelle nous sommes motivées pour réaliser cette recherche.*

- **Les Motivations**

*Les femmes à une grande importance dans la société, car elle joue un rôle fondamentale dans notre vie. C'est elle qui éduque la prochaine génération au niveau de l'éthique et les principes pour vivre calmement et en paix sociale.*

*Nous avons choisi ce sujet car nous avons eu plusieurs ouvrages sur la violence conjugale à l'égard des femmes, des enquêtes, des statistiques Tunisiennes et selon différentes connaissances sur le problème dans notre société et son impact sur les différents aspects.*

- **L'objectif :**

*Notre objectif de recherche est d'explorer la vie des femmes dans le foyer conjugal à Bizerte, savoir leurs situations avant et après le mariage et savoir les causes de la violence et ses impacts sur la femme, les enfants, la famille et la société.*

## **I- Cadre théorique**

### **1- Revue de la littérature**

*Plusieurs rapports internationaux se sont intéressés au phénomène de la violence conjugale à l'égard des femmes car il attaque l'équilibre de la société directement. Un sujet longtemps considéré comme tabou, qui touche de plus en plus la femme dans le monde.*

*« La déclaration universelle des droits de l'homme » qui a été adaptée par l'assemblée générale, constitué par 58 Etats membres, le 10 Décembre 1948 et ses articles insistent sur la liberté, la justice et la paix.*

*On trouve également la convention adapté en 1976 par l'assemblée générale des Nations Unies, qui était souvent présentée comme une déclaration internationale des droits des femmes, En 30 articles, elle donne une définition de la domination à l'égard des femmes. Selon la convention, la définition de la discrimination à l'égard des femmes est « Toute distinction, exclusion ou restriction fondée sur le sexe, qui a pour effet ou pour but de compromettre ou détruire la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice par les femmes, quel que soit leur état matrimonial sur la base de l'égalité de l'homme et de la femme »<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup>La déclaration internationale des droits des femmes, l'assemblée générale des Nations Unis, 1976.

*Strauss, Gelles et Steinmetz ont donné une définition à la violence exercée au sein de la famille. « Elle est ainsi conçue comme un acte posé avec l'intention réelle ou perçue comme telle de causer une douleur ou une blessure physique à une autre personne »<sup>2</sup>*

*Selon le courant sociologique, le stress socio économique l'identification aux rôles traditionnels de même, que le phénomène de l'apprentissage social, sont reliés à la violence conjugale.*

*La perspective féministe stipule que la majorité des actes violents seraient commis contre les femmes. Selon les tenants de cette conception, notre société est une société patriarcale, au sein de laquelle, il existe une tolérance de la violence des hommes sur les plans individuel et institutionnel.*

*Pierre Bourdieu, a relié ce phénomène avec la domination masculine « la domination masculine intègre dans le subconscient des hommes et des femmes dans la mesure où elle n'est pas reconnaissable à eux et les rendrait douteux depuis siècles »<sup>3</sup>*

## **2- Problématique**

*le problème de cette étude est résumé dans l'affaire suivante :*

*Tout d'abord, Nous allons étudier les manifestations de la violence conjugale à l'égard des femmes tout en long de l'histoire des victimes à Bizerte*

*Puis, comment se développe la violence conjugale envers les femmes Tunisiennes en milieu Urbain du gouvernorat de Bizerte ?*

*Quelles sont les causes qui affectent de déclenchement de ce phénomène ? et Quelles sont ses impacts sur les différents aspects ?*

## **II- Cadre conceptuelle**

### **1- La Violence**

*Tout d'abord, il faut définir la violence comme dans « abus de la force ». Acte par lequel s'exerce cette force. Des violences physiques morales, services, maltraitance*

*Le caractère d'une action qui se manifeste, se produit au produit des effets avec une force intense, extrême, brutale. Une personnalité se*

<sup>2</sup>La ROCHE Denis, 2003, la violence conjugale envers les femmes au Québec et au Canada 1999, Québec, institut de statistique du Québec, p 300

<sup>3</sup>Pierre Bourdieu, Pierre, 1998, Au cœur de la domination masculine, Paris, Seuil, P81/82

*traduisant par une disposition naturelle à l'expression emportée agressive ou brutale. Une intentionnalité s'exprimant par le fait d'agir quelqu'un ou le faire agir contre l'intimidation<sup>4</sup>*

*La définition psychologique de la violence proposée par Michaud (1978) postule que « il y a violence quand, dans une situation d'interaction, un ou plusieurs acteurs agissent de manière directe ou indirecte, massée ou distribuée, en portant atteinte à un ou plusieurs autres, à des degrés variables, soit dans leur intégrité morale, soit dans leur progression, soit dans leur participation symbolique et culturelle »<sup>5</sup>*

## **2- La violence conjugale est au sein d'un couple**

*C'est la violence exercée par un des conjoints sur l'autre elle peut s'agir d'un phénomène circonstanciel.*

*(Violence, situationnelle), mais aussi parfois un processus systématique et évolutifs au cours duquel un partenaire exerce dans le cadre d'une relation privilégiée*

*Une domination qui s'exprime par des agressions physique, psychologiques, sexuelles, économique ou spirituelles<sup>6</sup>*

*La violence conjugale à définir comme étant « un processus au cours duquel un partenaire exerce des comportements agressifs et violents à l'encontre de l'autre dans le cadre d'une relation privilégiée. Ce comportements sont destructeurs soient la forme et le mode »<sup>7</sup>*

*Claire Chamberland l'a défini « la violence conjugale comme l'un des phénomènes de nature privée mais de plus en plus comme des problèmes de société »<sup>8</sup>*

## **3- Violence physique**

*C'est la violence la plus facile à identifier et la plus reconnue dans la société. Elle représente un danger pour l'intégrité et le sentiment de sécurité physique de la femme en utilisant des moyens physique de gravité variable*

<sup>4</sup>LAROUSSE, 2000

<sup>5</sup>MICHARD YVES, 1978, La violence, PUF, Paris

<sup>6</sup>Johnson, Michael, Rése de on domestic violence in the 1990 s, Marketing disclinction, journal of marriage and the Family Vol 62, November, P944-963

<sup>7</sup>Rapport de la 4<sup>ème</sup> conférence de la paix, Per, in 1995

<sup>8</sup>CHAMBER LANDclaire, 2003, Violence parentale et Violence conjugale : des réalités plurielles, multidimensionnelles et interalliée, presses université, Québec, P1

#### **4- La femme battue**

*Selon le rapport conjoint soumis au comité sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, la femme battue est la victime des violences multiples à des degrés divers. Les agressions à leur encontre sont verbales, morales, relèvent de la menace. Elles sont physiques d'ordre sexuel. Elle perpétuent contre elle a domicile ou dans la rue.*

*Elles entraînent parfois des traumatismes physiques, sexuels et psychologiques.*

#### **5- Les Maris agresseurs**

*Un mari, non masculin, lat, Maritus, homme Uni à une femme par mariage, conjoint, époux, martiale. Choisis prendre un mari se marier<sup>9</sup>*

*L'agresseur : nom masculin, bas, lat, agresseur.(1) personne qui attaque la première. DR.INTERNAT. Etat qui comme une agression. La définition de l'agresseur à fait l'objet de nombreuses discussions.(2) Individu qui comm et une agression sur quelqu'un. Elle a par reconnaître son agresseur<sup>10</sup>.*

*Selon le rapport du Docteur Cautanceau (Ministère de la Cohésion Sociale en 2006), les victimes subissent la violence d'hommes immatures, égocentrés ou présentant de graves troubles de la personnalité.*

*Pour le mari agresseur la violence est la réponse « normale » à ce qu'il considéré comme un « refus d'obéissance », il a vu son père frappe sa mère, à une tolérance minimale à la frustration, ne sait pas régler autrement les conflits et trouve donc naturel de frapper leur compagne<sup>11</sup>*

### **III. Cadre méthodologique**

#### **1- La méthodologie de recherche**

*La violence conjugale à l'égard des femmes est un phénomène compliqué à saisir. Donc la méthode de recherche qualitative a été*

<sup>9</sup>Robert Paul, les petit Robert : 1 langue Française, Dictionnaire, Le Robert, Paris, P1573.

<sup>10</sup>Robert Paul, le petit Robert : 1 langue Française, Dictionnaire le Robert, Paris, P51

<sup>11</sup>CAUTANCEAU Roland, 2006, Auteur de violence au sein du couple : prise en charge et prévention, Ministère de la Cohésion sociale et la parité, P 10,

*privilegié puis qu'elle ce permet une compréhension de la spécificité et de la complexité de cette violence au foyer conjugal.*

*Nous avons choisi d'adapter cette approche qualitative et de faire des entretiens avec les femmes violentées.*

*Pour accéder aux expériences vécues par elles et leurs significations.*

*Notre objectif, est d'avoir les témoignages des femmes violentés et étudier l'impact de la violence.*

*Par ailleurs, dans le cadre de notre recherche, le récit de vie a été utilisé comme mode collecte de données. Notre recherche mise à analyser la lecture que font les femmes violentées de leur situation.*

*(Les femmes victimes de la violence conjugale à Bizerte)*

*Nous avons, cependant pris soin d'adapter les concepts utilisés en fonction de la spécificité de notre recherche.*

## **2- Méthodes de collecte de données**

*La plupart des études de violence conjugale à l'égard des femmes s'attardent soit au causes de cette violence (la société, la femme ou la mari agresseur) soit sur ses impact (la femme, l'enfant et la société)*

*Notre recherche sera basée sur des histoires réelles.*

*Nous allons mettre sur le point sur l'existence de la violence conjugale au sein de la famille d'origine de la femme et de son mari (la socialisation) et nous allons aborder l'évolution de la violence au sein du couple.*

*Il faut d'abord définir l'entretien comme technique d'investigation pour obtenir les informations nécessaires pour notre recherche sur la violence conjugale à l'égard des femmes.*

*La confiance est nécessaire à l'entretien pour établir un rapport égalitaire entre le chercheur et la victime pour que cette dernière ne se sente pas comme dans une interrogation.*

*L'entretien modifié le rapport entre le chercheur et la victime et modifié aussi la nature des informations produites.*

*Une information qui constitue une réponse ponctuelle à une question directe du chercheur en laissant la liberté pour la victime de parler avec l'écoute actif du chercheur.*

- *Les récits de vie : l'expression « récit de vie » laisse parfois à penser qu'il s'agit d'un*

*récit total qui porte sur l'entièreté de la vie du sujet.*

*Le travail sociologique se focalise de plus sur les lieux où se déroulent les actions.*

*Atfred Schutza cité pour définir les récits de vie « toute expériences de vie comporte une dimension sociale à partir de là, tout fragment de réalité socio historique auquel donne accès le récit de vie à une validité scientifique »*

*Le récit de vie est une opération d'enregistrement des faits avec un regard critique.*

*Selon Grell « la personne qui a accepté de raconter sa vie, ou certains séquences de sa vie à un interviewer ne fait pas que la réciter, elle propose une construction qui n'est pas simple représentation de soi. »<sup>12</sup>*

*L'histoire de vie ajoute au récit biographique des informations détaillées en provenance de source extérieures. Lorsque nous parlons de méthodologies des récits de vie, nous parlons du premier groupe de matériaux biographiques, recueillis par le chercheur dans le cadre d'une interaction primaire.*

*Le récit de vie n'est pas simplement un récit des pratiques, mais avant tout une activité communicationnelle faite d'errances, de rencontre et de hasard.*

*A cet égard, le récit de vie est le meilleur moyen pour obtenir ce genre d'information puisqu'il s'agit d'une forme d'entretien qui donne la parole aux femmes et qui respecte l'intégrité de la personne. Puisque le récit de vie est une relation de confiance peut s'établir entre la femme et le chercheur qui joue le rôle de confident comme une sorte de théorique.*

### **3- le recrutement des participantes**

*Définir la population, c'est sélectionner les catégories de personnes que nous voulons l'interroger. Déterminer les acteurs dont nous estimons qu'ils sont en position de produire des réponses aux questions que nous allons poser.*

*La population concernée par notre recherche est susceptible d'apporter des informations spécifiques, dans la mesure où chaque femme est interviewée pour des raisons différentes.*

*-Les femmes victimes de la violence conjugale sont les participantes à la réalisation de notre recherche par entretien avec un nombre précis, dans la mesure où les informations issues des entretiens sont validées par le contexte et n'ont pas besoin de l'être par leur probabilité d'occurrence, car une seule information donnée par la*

---

<sup>12</sup>Desmarais Danielle, et Grell Paul, 1986, les récits de vie : Théorie, Méthode et Trajectoires types, Edition Saint –Martin, Montréal, P158.

victime peut avoir un poids équivalent à une information répétée à maintes reprises dans une recherche quantitative par questionnaire.

	<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Etat civil</i>	<i>Âge</i>	<i>Lieu de résidence</i>
<b>1</b>	<i>Farah</i>	<i>Hichri</i>	<i>Mariée</i>	<i>55</i>	<i>Bizerte centre</i>
<b>2</b>	<i>Maha</i>	<i>Trifi</i>	<i>Mariée</i>	<i>38</i>	<i>Menzel Jmil</i>
<b>3</b>	<i>Amel</i>	<i>Iwaz</i>	<i>Mariée</i>	<i>48</i>	<i>Menzel Bourguiba</i>
<b>4</b>	<i>Najet</i>	<i>Amri</i>	<i>Mariée</i>	<i>45</i>	<i>Menzel Abderrahmen</i>
<b>5</b>	<i>Wafa</i>	<i>Mwalhi</i>	<i>Mariée</i>	<i>40</i>	<i>Bizerte centre</i>

*Source des données : Gouvernorat de Bizerte*

*Pour cette recherche, nous avons impliqué six femmes de violence conjugale.*

*Les participantes de cette recherche sont des volontaires car nous cherchons à comprendre en profondeur la vie des femmes violentées dans leurs familles.*

*Les critères étaient communs pour toutes les femmes :*

- *Elles doivent être de Tunis (Gouvernorat de Bizerte) Elle se trouve à une soixantaine de Kilomètres au Nord Ouest de Tunis la capitale du pays, et à cinq Kilomètre du Cap Blanc, la pointe septentrionale de l'Afrique. La ville est situé à la pointe Sud Est d'un isthme (un isthme est un territoire très étroit entre deux mers ou deux golfes, qui réunissent deux grandes étendues de terre).*

*Sur la rive nord du canal de Bizerte reliant la mer au lac de Bizerte.*

*Elle est reliée au reste de son aire urbaine située sur la rive Sud du canal, formé par la localité de « Zarzouna » et les villes de Manzel Jamil et Menzel Abderrahmen, par un point mobile qui débouche directement sur la route national menant à Tunis.*

*Par Démographie : Elle est le chef-lieu d'un gouvernorat peuplé de plus d'un demi million d'habitants.*

*La municipalité compte un population de 114971 habitants au terme de recensement de 2014, mais on peut estimer la population de son agglomération, comprenant également Menzel Abderahmen, à environ 150 000 habitants<sup>13</sup>*

*En économie : Bizerte possède un port de plaisance, un port de pêche ainsi qu'un port de commerce<sup>14</sup>*

<sup>13</sup><http://www.quinchiwiki.com/fr/Bizerte>

<sup>14</sup>Présentation du Gouvernorat de Bizerte, chambre de commerce et d'industrie du Nord Est

*Favorisée par sa position stratégique sur l'axes traversait la mer méditerranée et le développement des zones industrielles de la région, (Menzel Bourguiba, Menzel, Jamil et Utique), le port de commerce de Bizerte transite, 4.790.313 donne de marchandises en 2014 dont la quasi-totalité dans le cadre du trafic international. Dans le cadre du travail sur le terrain de Bizerte.*

*Nous sommes les responsables du recrutement des femmes. Nous demandons si elles veulent nous rencontrer ou non en exprimant que leur participations seraient anonymes et confidentielles, malgré l'enregistrement de l'entre vue.*

*Ensuite, nous devons expliquer aux femmes qu'il s'agit d'une recherche effectuée sur la violence conjugale à l'égard des femmes à Bizerte dans le cadre d'une étude spécifique*

*Nous leurs expliquons que l'entretien est d'une durée maximale d'une heure de laquelle elle serait insisté à raconter leurs histoire de vie.*

*Le profil des participantes a pu être dressé en fonction des données obtenues au début des entrevues.*

*Nous remplissons une fiche ayant pour but de caractériser leur situation sociale (court questionnaire semi structuré sur des informations principalement socio démographiques).*

#### **4- Les critiques**

*Nous avons trouvé des difficultés au niveau de recrutement des femmes enquêtées victimes de la violence conjugale car elles ne voulaient pas parler de leurs vies personnelles et quotidiennes.*

*Notre travail avec un huissier de justice nous a beaucoup aidés à rencontrer des femmes qui ont des problèmes avec leurs maries (Elles sont en instance de divorce ou réclament sur leurs droits de la pension alimentaire)*

*Il y a des femmes qui décrivent leurs situations générales. Nous avons trouvé des difficultés à l'association des femmes démocrate, centre d'écoute et d'orientation de Bizerte pour rencontrer des femmes victimes de la violence car le nombre des inviteurs est limité et parfois les femmes ne respectent pas leurs rendez vous avec le psychiatre à l'avocate.*

*L'association des femmes démocrate n'est pas assez connue.*

*D'ailleurs les femmes violentées n'ont pas une idée sur ses objectifs son local et les services fournis.*

## **IV- Résultat de la recherche**

### **1- Les manifestations de la violence conjugale**

*La violence conjugale est la violence la plus dure à détecter car elle est au sein même du foyer conjugal.*

*Dans cette relation, le conjoint est très autoritaire. Il ne permet pas à son femme de donner son point de vue ou de faire valoriser ses idées qui concerne la famille.*

*Pour lui la femme joue des rôles précis : la procréation, la socialisation et l'éducation des enfants et l'exécution des ordres.*

*D'après notre recherche, nous vous définir les différents types de violence conjugale au sein de foyer conjugal (verbale, physique, sexuelle). Ces violences sont issues de discussions quotidiennes ou d'un malentendu entre le couple.*

*Sur le terrain nous avons rencontré des femmes qui sont des victimes de la violence conjugale avec ses différents types. Des femmes qui nous racontent leurs calvaires vécus.*

#### **a- La violence verbale :**

*La violence verbale est parmi les violences les plus dangereuses car ses effets sont dévastateurs sur la santé psychologique de la femme. Cette violence ne peut pas être punie par la loi car c'est difficile de la prouver.*

*Malgré la différence au niveau culturel, les 6 femmes sont les victimes de la violence verbale car leurs conjoints exercent cette violence pour dire des mots qui touchent leurs sentiments comme le premier cas (55 ans) qui a affirmé que son conjoint toujours dit à elle « Tu es nulle pour moi et j'ai jamais t'aimé. Restes loin de moi ». Le sixième cas (40 ans) a expliqué qu'elle est victime de cette violence parce que son mari lui a dit des mots qui ne présentent sa dignité de sa famille. Cette violence l'a touché beaucoup « Il me blesse, il me tue moralement quand il dit des mauvaises choses sur ma famille et moi »*

*Il y a d'autres femmes qui ont beaucoup peur de leurs conjoints surtout quand ils crient devant ses enfants, ses voisins et devant ses collègues comme le deuxième cas (38 ans) qui a confirmé cette idée quand elle a exprimé que son conjoint vient la voir au lieu de son travail. « Il demande toujours l'argent à haute voix et si elle ne répond pas à ses ordres, il commence à dire n'importe quoi devant ses collègues sans respect. »*

*La violence conjugale se focalise sur la violence verbale car l'homme avec ses mots met sa conjoint plus bas que terre. Elle peut engendrer des maladies psychiatriques pour la femme et la plus part du temps prépare à exercer la violence physique.*

### ***b- La violence physique :***

*Ce type de violence est différent de la violence verbale car il a des impacts sur le corps de la femme.*

*L'homme exerce différentes formes de violence physique sur la conjoint. Ce type de violence, avec différentes formes. A des impacts sur la santé de la femme et notre recherche sur terrain nous a aidé à définir ses formes comme le quatrième cas (36 ans) elle nous a dit que son mari exerce le genre de violence « il jette n'importe quoi sur moi, il me frappe fortement »*

*Le deuxième cas (38 ans) dit que son marie la frappe devant son travail sur les regards de ses collègues et ses coups laissent des traces sur son corps.*

*La violence physique reste une des violences les plus graves. En effet elle engendre des séquelles, des cicatrices physique et des effets très dangereux qui vont jusqu'à causer la mort parfois.*

### ***c- La violence psychologique :***

*La violence psychologique est la plus dangereuse des violences, car elle est en relation avec les autres types de violence (verbale, physique, ...)*

*Elle peut s'exprimer sous formes d'attitudes de propos méprisants et humiliants qui ne respectent ni sa liberté, ni sa dignité, ou par le rejet sur la femme la responsabilité des gestes et des propres attitudes des agressantes du mari.*

*D'après notre recherche, nous avons plusieurs formes de violence psychologique.*

*Pour le premier cas (55 ans), la violence psychologique exercée sur la femme enquête se manifeste pour par les c'elle à ses copains au café. Il dit des mensonges sur elle « parfois je vois des regards terribles de la part de se copains sous savoir les causes » et l'assimilé à un signe devant ses enfants mais elle ne répond pas car c'est « l'homme » de la maison. Elle est blessée moralement.*

*La violence psychologique s'exprime par le contrôle du déplacement et du temps au dehors de la maison qui démunie le contact avec la famille.*

*L'isolement du monde extérieur ( la famille et les amis) est considérée comme la situation du quatrième cas (36 ans) « je n'ai pas le droit de sortie quand je veux malgré la nécessité.*

*Je reste toujours à la maison sans avoir l'accord pour visiter ma grand-mère.*

*D'après ces résultats, nous conclusions que les hommes utilisent des formes de violence très dangereuses et qui sont répétitives.*

## **2- Les causes de la violence conjugale**

### **a- Les causes en relation avec la société**

*Les causes de la violence (conjugale) contre les femmes au sein du foyer conjugal, sont en relation avec la culture enracinée dans la société et la répartition traditionnelle des rôles entre l'homme et la femme.*

*La société tunisienne est une société patriarcale. C'est légitime pour certains hommes, dans une société précise de dominer leurs femmes et de les obliger à faire et ne pas faire des choses, de les contraindre à un certain comportement. La femme n'a pas la liberté de choisir et de faire ce qu'elle veut. C'est interdit de prendre sa liberté (quatrième cas) « j'ai pas le droit de faire aucune chose de bonheur, il ne me donne pas de l'argent ».*

*Depuis longtemps le domicile familial est un monde à part. Aucune autorité ne peut s'intervenir sauf dans laquelle l'état et les structures de la justice n'avaient pas à s'immiscer. Ces causes facilitent l'émergence de ce phénomène. C'est ce que le premier cas a exprimé « Toujours je sens que je ne suis pas protégée et que je n'ai aucune force pour résister contre la violence. Donc je préfère rester silencieuse ».*

*La société continue à tolérer la violence conjugale, de dire qu'elle est acceptable selon les traditions. C'est un droit pour l'homme d'exercer la violence conjugale contre sa femme. Elle insiste que c'est la faute des victimes parce qu'elles n'auraient pas été agressées si elles n'avaient pas adopté tel ou tel comportement. Donc ce genre de société la femme est la seule responsable de l'existence de la violence conjugale dans son entourage familial.*

*C'est une responsabilité complète pour la femme avec la disculpation de l'homme comme le cinquième cas (38 ans) qui explique que son mari rejette la responsabilité de la violence conjugale sur elle car elle ne respecte pas ses ordres de lui donner de l'argent devant sa famille.*

*La violence conjugale est considérée comme un terrain fertile pour les mythes et les préjugés qui alimentent la violence des agresseurs et renforcent la tolérance des femmes surtout dans les sociétés patriarcales qui donnent la grande importance à l'homme.*

*C'est lui le responsable de la famille, qui prend les décisions et personne ne peut le négocier et surtout la femme.*

*Dans notre société, c'est légitime pour l'homme d'exercer la violence conjugale avec ses différentes formes sur la femme.*

*Nous pouvons expliquer ce phénomène par les difficultés sociales que de nombreuses familles rencontrent et qui conduiraient les hommes à la boisson.*

« Le problème c'est le chômage, le désœuvrement, la présence continue au foyer, l'alcool... »<sup>15</sup>

Nous pouvons dire que l'une des principales causes de la violence conjugale à l'égard des femmes est la pauvreté et le manque d'instruction. C'est le cas des femmes enquêtées car elles appartiennent à des pauvres familles.

La pauvreté est un facteur principal pour la violence conjugale, c'est en rapport direct avec le stress, le niveau intellectuel et la situation financière défavorable. A titre d'exemple notre sixième cas (40 ans) «Le revenu de mon mari est irrégulier car son travail est pêcheur. Donc il est incapable d'assurer un revenu mensuel pour couvrir les dépenses de la famille ». Les autres femmes enquêtées ont vécu une vie stable avec des petits problèmes.

### **b- Les causes en relation avec les maris violents**

Pour certains cas, quand on parle de la violence conjugale, on dit que c'est à cause de l'alcool comme il peut transformer la personnalité d'un buveur et l'inciter à faire des actes violents, indépendamment de sa volonté.

A cause des différents problèmes sociaux, le mari choisit de boire l'alcool ou de commencer la drogue pour les oublier et vivre dans un monde différent que celui de la réalité. Dans ce monde, il choisit d'exercer des différents types de violence conjugale sur sa femme qui était victime dans cette situation. Pour le deuxième cas (38 ans), son mari est un consommateur de drogue « Il demande toujours de l'argent pour acheter, donc il exerce la violence sans conscience »

« L'alcool est un prétexte facile auquel ont recourt les agresseurs pour justifier leurs gestes violents »<sup>16</sup>

C'est interdit pour certains hommes que leurs femmes parlent ou donnent ses points de vue sur un sujet précis. Et parfois ils choisissent la violence conjugale comme méthode de communication qui exprime leur situation de force comme les statuts du premier cas (55 ans) et le quatrième cas (36 ans) « Il dit n'importe quoi pour me blesser moralement et si j'essaie de parler sur un sujet concernant ma famille, il commence à dire des choses terribles. »

Les maris agresseurs sont soumis à des conditions de travail souvent difficiles. Les plaintes concernent souvent au premier chef de stress psychologique et moral : ambiance dégradée suite à un risque de

<sup>15</sup> CADOR Petra, 2005 le traitement juridique des violences conjugales : La sanction déjouée, le harmattan, Paris, P152

<sup>16</sup> La violence conjugale : développer l'Expertise infirmier, p18

« dégraissage » perte considération, perte de confiance en soi après une longue période de chômage »<sup>17</sup>

« Assez coutumière » c'est dans ces quartiers pauvres où l'une des principales causes de la violence conjugale est la pauvreté.

Nous pouvons parler également de l'influence de la société moderne parce qu'elle peut être responsable de la violence conjugale à l'égard des femmes.

Cette société moderne motive les femmes à avoir un niveau de scolarité et un revenu plus élevés ou un travail plus que leurs conjoints, donc les hommes vont avoir une place sociale moins que les femmes. Cette situation peut être source de transformation pour eux et donc de violence.

### **3- les impacts de la violence conjugale à l'égard des femmes**

#### **a- les impacts sur la femme**

Il y a des différentes conséquences de la violence conjugale sur la femme qui touchent des différents aspects de sa vie quotidienne au plan psychologique, social, physique et économique.

Quelques femmes violentées considèrent qu'elles étaient atteintes dans leurs intégrités psychologique et leurs dignités. C'est la perte d'estime de son, de la confiance et la bonne opinion qu'elles avaient sur elles et sur leurs personnalités. Elles se sortent qu'elles étaient nul comme la première femme enquêtée (55 ans) qui a expliqué qu'elles ne sont comme un objet qui n'a pas d'importance dans sa vie sociale.

Il y a des femmes qui ont choisi d'être renfermées sur son. Elle ne veulent pas rencontrer les gens car elles préfèrent rester à la maison pour que personne ne sache ce qu'il se passe à l'intérieur de foyer conjugal et pour éviter un peu le sentiment de la honte comme la quatrième femme (36 ans) qui préfère rester à la maison pour que personne ne voit les traces de la violence physique exercées sur elle.

D'autres femmes sont agressées même si au fond d'eux-mêmes elles cherchent le plaisir et la tranquillité.

Mais malheureusement elles n'arrivent pas à changer cette réalité à cause des différents problèmes familiaux au sein de la famille et parce qu'elles pensent toujours à l'avenir comme la sixième femme

<sup>17</sup>CRESSON Genevieve, 1995, Le travail domestique de santé, L'Harmattan Amazon, France, P 122

(40 ans) qui a affirmé « il voulait toujours me promener avec son mari et mes enfants comme toutes familles ordinaires ».

Ces femmes se sortent prisonnières avec un sentiment d'emprise. Elles ne peuvent pas ni sortir ni voir le nom d'extérieur. Elles n'ont pas le droit d'avoir la liberté qui est à la base un droit pour tout le monde.

Le sentiment de la honte est le principal obstacle qui empêche les femmes à s'adresser aux membres de la famille, aux amis proches, aux associations et à l'état. Et comme résultats pour cette situation elle seront de plus en plus isolée du monde extérieur. Et la plus part des femmes ne disent pas à leur familles qu'elles sont des victimes de la violence conjugale.

- **Socialement :**

Le conjoint affaiblit le réseau social de la femme. Il y a des conjointes sont isolées du monde extérieur et éloigné de leur réseau familial une l'interdiction de son mari de participer à des activités extérieurs.

Nous parlons également du facteur de la solitude. Elles n'ont plus envie de faire part de leur tristesse à personne (Elles préfèrent rester entourer juste par ses enfants) aussi la situation de la troisième femme.

La violence conjugale peut aussi entraîner des difficultés dans la relation entre la femme et ses enfants.

La violence conjugale a un effet sur la vie des femmes car la plus part d'elle ne veulent pas des relations amoureuses, ni de vie sexuelle à cause de ce qu'elles avaient vécu dans la relation avec leur conjoint.

- **Physiquement :**

Le résultat de la violence conjugale, au niveau physique, est l'ensemble des blessures ou des fractures qui nécessitent des hospitalisations Ces problèmes physique sont associés à des conditions de vie stressantes dans lesquelles elles vivent. Elles se sortent toujours fatiguées, souffrent, des pertes de consciences (elles tombent malade et parfois elles perdent leur connaissances ou lien où elles étaient).

Et nous parlons de l'épuisement à cause de l'effort fait plus que leurs capacités.

## **b- Les impacts sur les enfants**

La violence conjugale à des effets négatifs sur les enfants même s'ils ne sont pas menacés ou touchés physiquement par la violence. Plusieurs parents croient que les enfants ne s'aperçoivent pas de ce qui se passe, mais les enfants sont au courant parce qu'ils croient qu'ils sont responsables de cette violence.

« La maltraitance de l'enfant s'entend de toutes les formes de mauvais traitement physique et son affectifs, de services sexuels, de

*négligences ou de traitement négligent ou d'exploitation commerciale ou autre entraînant un préjudice réel ou potentiel pour la santé de l'enfant, sa survie, son développement ou sa dignité dans le contexte d'une relation de responsabilité, de confiance ou de pouvoir »<sup>18</sup>*

*L'un de ces impacts est le stress qui peut être exprimé chez l'enfant par divers façons comme, cris, anxiété, tristesse, cauchemars, trouble de l'appétit, être agressif, avoir des difficultés à l'école.*

*La violence conjugale est un risque pour le développement physique, émotionnel et social de l'enfant comme la perte d'habileté dans les interactions, paralysie.*

*Des sentiments, émotions décalés (plus au moins forte que nécessaire, dans certaines situations, ou de manière plus générale) la troisième femme a confirmé cette idée quand elle a parlé de sa fille « Parfois je vois ma fille commence à pleurer dans une situation qui ne mérite pas ce sentiment.*

*L'impact de la violence peut se manifester aussi par l'isolement social pour l'enfant ou par un décalage par rapport à ses pairs.*

### ***c- Les impacts sur la société : le divorce***

*Le divorce est une rupture officielle d'un mariage civil ou religieux liant précédemment deux personnes ou plusieurs en cas de polygamie.*

*En droit, il se distingue de la séparation de fait, sans conséquence juridique, et de la séparation de corps qui est reconnue juridiquement mais qui laisse subsister le mariage.*

*Nous remarquons une augmentation de nombre des demandes de divorce.*

*D'après des études qui ont été faites en 2015 par le Ministère de la femme de Tunisie, le nombre de divorces enregistrés en 2016 a atteint 9127 contre 16000 conclus la même année pour une population de 10328900 habitants en 2016.*

*Selon cette étude, 50% des affaires divorce qui ont été prononcées par les tribunaux en 2016 ont été à l'initiative des femmes. Dans notre étude trois femmes sur six sont divorcées maintenant.*

*Elles n'ont pas accepté les actes de violence conjugale exercées sur elle pour longtemps. Donc elles ont choisi de demander le divorce pour leurs biens. Elles préfèrent vivre seules avec le sentiment de la paix et travailler pour couvrir les dépenses de leurs enfants que de rester sous les ordres de leurs maris. Pour elles, la situation de divorce peut les aider à être plus concentrées sur ses enfants et pour les protéger de la délinquance.*

<sup>18</sup>La consultation de l'OMS sur la prévention de la maltraitance de l'enfant 1999

*Ces femmes considèrent que le divorce est la meilleure solution pour la femme pour être protégée de la violence conjugale.*

## *Conclusion générale*

*La violence conjugale à l'égard des femmes est un phénomène très dangereux qui attaque l'équilibre de la société (personnes, groupes et société).*

*Cette violence est exercée sur la femme sous différentes formes.*

*La violence verbale exprimés par des grandes mots qui ne respectent ni la dignité de la femme, ni celle de sa famille.*

*La violence psychologique par les attitudes méprisantes et humiliantes qui ne respectent pas la dignité et la liberté de la femme.*

*Ce phénomène est la conséquence de plusieurs causes et processus qui ont contribué à son exacerbation dans la société.*

*La violence physique est la plus de facile à identifier elle représente un danger l'intégrité*

*Malgré l'importance de « la déclaration universelle des droits de l'homme » et sa légitimité on découvre plusieurs formes des problèmes sociaux comme la violence conjugale existe dans les différentes sociétés.*

*Enfin, sur la société ce n'est pas l'augmentation du taux de divorce en Tunisie selon les femmes enquêtées et selon les statistiques nationales.*

*Malgré son pesanteur, les statistiques de la violence conjugale à l'égard des femmes augmentent dans le nom de et spécialement en Tunisie (Bizerte) et malgré l'effort de l'état par les législations adaptées, la femme n'était pas bien protégée de ce phénomène.*

*Donc il faut que l'état respecte sa responsabilité pour lutter contre la violence à l'égard des femmes pour insister sur les lois qui se fondent avec les conventions gouvernementales et qui stipulent l'égalité entre les deux sexes.*

## *Bibliographie*

1. *La déclaration internationale des droits des femmes, l'assemblée générale des Nations Unis, 1976.*
2. *La ROCHE Denis, 2003, la violence conjugale envers les femmes au Québec et au Canada 1999, Québec, institut de statistique du Québec, p 300*
3. *Pierre Bourdieu, Pierre, 1998, Au cœur de la domination masculine, Paris, Seuil, P81/82*
4. *LAROUSSE, 2000*
5. *MICHARD YVES, 1978, La violence, PUF, Paris*
6. *Johnson, Michael, Rése de on domestic violence in the 1990 s, Marketing disclinction, journal of marriage and the Family Vol 62, November, P944-963*
7. *Rapport de la 4<sup>ème</sup> conférence de la paix, Per, in 1995*
8. *CHAMBER LANDclarie, 2003, Violence parentale et Violence conjugale : des réalités plurielles, multidimensionnelles et interalliée, presses université, Québec, P1*
9. *Robert Paul, les petit Robert : 1 langue Française, Dictionnaire, Le Robert, Paris, P1573.*
10. *Robert Paul, le petit Robert : 1 langue Française, Dictionnaire le Robert, Paris, P51*
11. *CAUTANCEAU Roland, 2006, Auteur de violence au sein du couple : prise en charge et prévention, Ministère de la Cohésion sociale et la parité, P 10,*
12. *Desmarais Danielle, et Grell Paul, 1986, les récits de vie : Théorie, Méthode et Trajectoires types, Edition Saint –Martin, Montréal, P158.*
13. <http://www.quinchiwiki.com/fr/Bizerte>
14. *Présentation du Gouvernorat de Bizerte, chambre de commerce et d'industrie du Nord Est*
15. *CADOR Petra, 2005 le traitement juridique des violences conjugales : La sanction déjouée, le harmattan, Paris, P152*
16. *La violence conjugale : développer l'Expertise infirmier, p18*
17. *CRESSON Genevieu, 1995, Le travail domestique de santé, L'Harmatton Amazon, France, P 122*
18. *La consultation de l'OMS sur la prévention de la maltraitance de l'enfant 1999*